



**Page** 

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

# EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS**

#### NOMBRE DE MEMBRES Qui ont pris exercice au CA part à la DELIBERATION 92 71 PRESENTS **POUVOIRS Suppléants POUVOIRS Titulaires** 21 **ABSENTS** Vote Pour : 70 Vote Contre: 0 Abstention:

# **CONSEIL DE COMMUNAUTÉ SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024**

Date de la Convocation 26 MARS 2024 Date d'Affichage 26 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents: Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Richard BRUNEAU, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Serge GARRIGUES, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Patrick LAGASSE, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Paul SALVADOR, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNE, Pierre TRANIER, François VERGNES

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir): Mesdames et Messieurs, Christophe GOURMANEL à Marie-Pierre HULOT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Ann BARNES à Isabelle FOUROUX-CADENE, Jacques BROS à Ludovic RAU, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Claire FITA à Blaise AZNAR, Muriel GEFFRIER à Nicolas GERAUD, Marie GRANEL à Michel MALGOUYRES, Christelle HARDY à Dominique HIRISSOU, Christian LONQUEU à Pierre TRANIER, Max MOULIS à Maryse GRIMARD, Eric PILUDU à Laurent SQUASSINA, Gilles TURLAN à Olivier DAMEZ, Jacques VIGOUROUX à Régine MOULIADE, Claire VILLENEUVE à Martine SOUQUET

Absents/Absents excusés: Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Thierno BAH, Jean-Louis BOULOC, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc DUBOE, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Louisa KAOUANE, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Marie MONTELS, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°78 2024 **ACTES: 7.1.3** 

OBJET DE LA DELIBERATION: 45- Adoption du Budget primitif Assainissement 2024

#### Exposé des motifs

L'ensemble des propositions budgétaires et des actions menées au sein des différentes politiques du Budget Assainissement 2024 est présenté en référence au tableau ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024

0,00 | 5 664 567,95

104 722,06

1 278 970,00

1 102 019,66

1 165 804,73

29 700,00

183 351,50

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

1 800 000,00 3 864 567,95

1 800 000,00

ID: 081-200066124-20240408-78\_2024-DE

5 664 567,95

104 722,06

1 278 970,00

1 102 019,66

2 965 804,73

29 700,00

183 351,50

5 664 567,95

0,00

Chapitre	Libellé	Projet BP		
		2024		
Fonction	nnement			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 224 636,11		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	868 108,00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	104 722,06		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000,00		
66	CHARGES FINANCIERES	407 500,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 000,00		
The second	Total Dépenses	3 963 936,17		
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	42 188,92		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	400 140,00		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	3 511 350,25		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00		
76	PRODUITS FINANCIERS	9 257,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00		
	Total recettes	3 963 936,17		
			Nouvelles	RAR + nvelles
Investissement		RAR 2023	propo 2024	propo
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	352 862,14	352 862,14
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	400 140,00	400 140,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	891 620,00	891 620,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	2 500,00	2 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	149 780,84	149 780,84
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	3 677 361,97	3 677 361,97
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	4 200,00	4 200,00
458101	GPCAT GAILLAC	0,00	0,00	0,00
458102	GPCAT GRAULHET	0,00	186 103,00	186 103,00

## Le Conseil de Communauté,

Total recettes

AIDE AUX USAGERS

**Total Dépenses** 

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

TRAVAUX DE RAHABILITATION

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Ouï cet exposé,

021

040

10

13

16

27

458201

458202

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5211-1, L.2312-1 et

Considérant l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 27 mars 2024, Considérant le débat d'orientation budgétaire en séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 25 mars 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, (Abstention de Julien BACOU):

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID: 081-200066124-20240408-78\_2024-DE

- **adopte** le Budget primitif ASSAINISSEMENT 2024, voté par chapitre, tel que présenté et conformément au tableau ci-dessus,

- autorise le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire - après transmission en Préfecture

Le 2 2 AVR. 2024

- publication - mise en ligne Le 2 2 AVR, 2024

et/ou notification

Pour extrait conforme, Fait les jour, mois, an, susdits,

> Le Président, Paul SALVADOR

Le Secrétaire de séance Paul BOULVRAIS

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024 52LG

ID: 081-200066124-20240408-78\_2024-DE